

Arrondissement de CHÂTEAU-GONTIER

Cossé-le-Vivien, le 22 février 2017



Mairie de COSSÉ-LE-VIVIEN

Rue de Nantes – B.P. 65
53230 COSSÉ-LE-VIVIEN

Tél. 02.43.98.80.24

Télécopie 02.43.98.97.65

► **Site Internet : www.cosse-le-vivien.fr**
Courriel : mairie@cosse-le-vivien.fr

► **Site Internet du Musée communal :**
www.musee-robert-tatin.fr

«QUALITE» «NOM» «PRENOM»
«ADRESSE»
«CODE» «VILLE»

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Cher Collègue,

Par la présente, je vous invite à participer à la prochaine réunion de Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Jeudi 2 mars 2017 à 20 h 30,
Salle du conseil municipal
Mairie de Cossé-le-Vivien**

I – AFFAIRES GENERALES – PERSONNEL COMMUNAL

Délégations du conseil municipal au Maire – compte-rendu des décisions prises en vertu des articles L2122-22 et L2322-2 du Code général des collectivités territoriales

II – CADRE DE VIE – COMMUNICATION

III – AFFAIRES CULTURELLES ET TOURISTIQUES

Musée Robert Tatin : acte de donation de l'œuvre « Clin d'œil » de M. Gilles GUERRIER
Musée Robert Tatin : convention avec la communauté de communes pour le stage « Sons du musée » en partenariat avec l'établissement d'enseignements artistiques

IV – AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

V – URBANISME – EAU ET ASSAINISSEMENT

Grande rue : acquisition des parcelles AL 79, 83, 85, 86 et 87 auprès de la SNC MJC IMMOBILIER au prix de 66.000 €

Bascule : avenant à la convention du 2 juin 2008 relative à l'utilisation du pont bascule et d'une borne de pesée sur le terrain mis à disposition par la commune à la CAM

Chemins de La Gousserie, de Touche-Guillet, de La Fournerie et de La Viallière : constatations d'absence d'usage par le public et proposition d'aliénation de ces voies (*sous réserve*)

VI – VIE ASSOCIATIVE – SPORTS – JEUNESSE

Synthèse du compte-rendu de la commission Vie associative – Sports - Jeunesse du 27 février 2017

Salle du F.C.C. : information sur les prestations du GAL Sud Mayenne et de Synergies en matière de conseil à la commune

VII – FINANCES – BATIMENTS

Comptes de gestion 2016 : approbation du conseil municipal

Comptes administratifs 2016 : approbation du conseil municipal

Budget 2017 : vote des taux d'imposition

Budgets primitifs 2017 : affectation définitive des résultats de clôture 2016 (*sous réserve*)

VIII – INTERCOMMUNALITE

Comptant sur votre présence,

Veillez agréer, Cher Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,
C. LANGOUËT